

Mémoire déposé par
l'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ)

Au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

**Dans le cadre de l'audience publique lié au projet de construction du poste Saint-Jean
à 315-25 kV et d'une ligne d'alimentation à 315 kV à Dollard-Des Ormeaux**

12 mai 2016

Sommaire

- Considérant ses avantages techniques, sa réalisation dans des délais raisonnables, ses coûts moins élevés que ceux qu'entraînerait les autres solutions proposées et les impacts négatifs moindres sur la population, **l'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ) appuie la solution choisie par Hydro-Québec TransÉnergie de construire un nouveau poste à 315-25 kV sur le site actuel du poste St-Jean et d'ajouter une ligne à 315 kV reliant ce dernier au poste des Sources.** Celle-ci longerait la ligne de 120 kV existante dans la servitude reliant les deux postes sur une longueur d'environ 3 km.
- L'AIEQ tient à souligner l'importance de la fiabilité et de la performance élevée des réseaux de transport et de distribution d'électricité dans les décisions d'investissement actuels et à venir que prendront les entreprises et industries de la région de Dollard-Des-Ormeaux et de l'ouest de l'île.
- L'AIEQ rappelle que la solution présentée par HQT est issue **d'une période de consultations qui s'est étendue sur plus d'un an et demi auprès des résidents concernés par le projet.** De ce processus, des transformations aux propositions initiales qui tiennent compte des demandes des publics visés ont été faites.
- L'AIEQ rappelle que **les entreprises d'ici fournissent la totalité des produits et services nécessaires à la réalisation d'un poste électrique et d'une ligne de transport électrique aérienne — ainsi que tous les autres projets d'infrastructures planifiés sur l'île de Montréal —**, ce qui signifie que **des retombées économiques importantes seront générées** grâce à la réalisation de ce projet de réaménagement.

TABLE DES MATIÈRES

L'Association de l'industrie électrique du Québec	6
1. La mise en contexte et la solution proposée par Hydro Québec TransÉnergie	7
1.1 Les réseaux de transport et de distribution d'électricité du grand Montréal en grande transformation	9
1.2 Les choix de la tension à 315 kV et d'une ligne aérienne de transport d'électricité	10
2. Une solution qui tient compte des inquiétudes de la population	13
3. L'industrie électrique du Québec et l'importance des retombées économiques	15
4— Conclusion	19

L'Association de l'industrie électrique du Québec

Organisme à but non lucratif célébrant cette année ses 100 ans d'existence, l'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ) regroupe les divers intervenants de l'industrie électrique québécoise, un secteur économique de premier plan qui emploie 36 000 personnes, contribue aux exportations du Québec à la hauteur de 3 milliards annuellement (excluant les exportations d'énergie électrique) et représente 4,4 % de son PIB. L'AIEQ contribue au rayonnement de l'expertise, du savoir-faire et de la capacité d'innover de l'industrie électrique du Québec partout dans le monde.

L'AIEQ réunit des entreprises faisant partie de quatre grandes catégories suivantes :

- Les producteurs, transporteurs et distributeurs d'électricité (privés et publics).
- Les fabricants des équipements servant à la production, au transport et à la distribution d'électricité (*turbines, transformateurs, alternateurs, etc.*).
- Les fabricants de matériels électriques (*câbles, disjoncteurs, sectionneurs, etc.*).
- Les firmes de génie-conseil qui ont une expertise liée à la production, au transport et la distribution d'électricité.

L'AIEQ favorise le rayonnement au Québec et à l'international des entreprises québécoises œuvrant en énergie tout en favorisant le développement des connaissances en production d'énergie renouvelable à faible émission de GES ainsi qu'en transport et distribution d'énergie électrique, et en gestion efficace de l'énergie. L'Association encourage l'utilisation rationnelle des ressources énergétiques, dans le respect des collectivités.

L'AIEQ est intervenue à plusieurs reprises dans les grands débats publics liés à l'énergie au Québec, et ce, tant lors d'audiences publiques au BAPE, qu'à la Régie de l'énergie que lors de commissions parlementaires.

1. La mise en contexte et la solution proposée par Hydro-Québec TransÉnergie

Le projet proposé par Hydro-Québec TransÉnergie (HQT) vise à réaménager le poste St-Jean construit en 1957 et d'ajouter une ligne de transport d'électricité à 315 kV de trois kilomètres :

«Le poste Saint-Jean à 120-12 kV a été mis en service en 1957 et dessert une partie des villes de Dollard-Des Ormeaux, de Pointe-Claire, de Kirkland et de Beaconsfield, ce qui représente environ 10 000 clients. Les installations à l'intérieur du poste ayant plus de 50 ans, la grande majorité de celles-ci doit être remplacée. Dans ce contexte, l'objectif du projet est donc d'assurer la pérennité des équipements du poste » ... « Le projet prévoit également la construction d'une nouvelle ligne à 315 kV en provenance du poste des Sources, situé à moins de 3 km. Cette ligne sera construite dans une emprise où se trouvent déjà des lignes électriques ». Le coût du projet est évalué à 90 M\$, soit 76 M\$ pour le poste et 14 M\$ pour la ligne¹. »

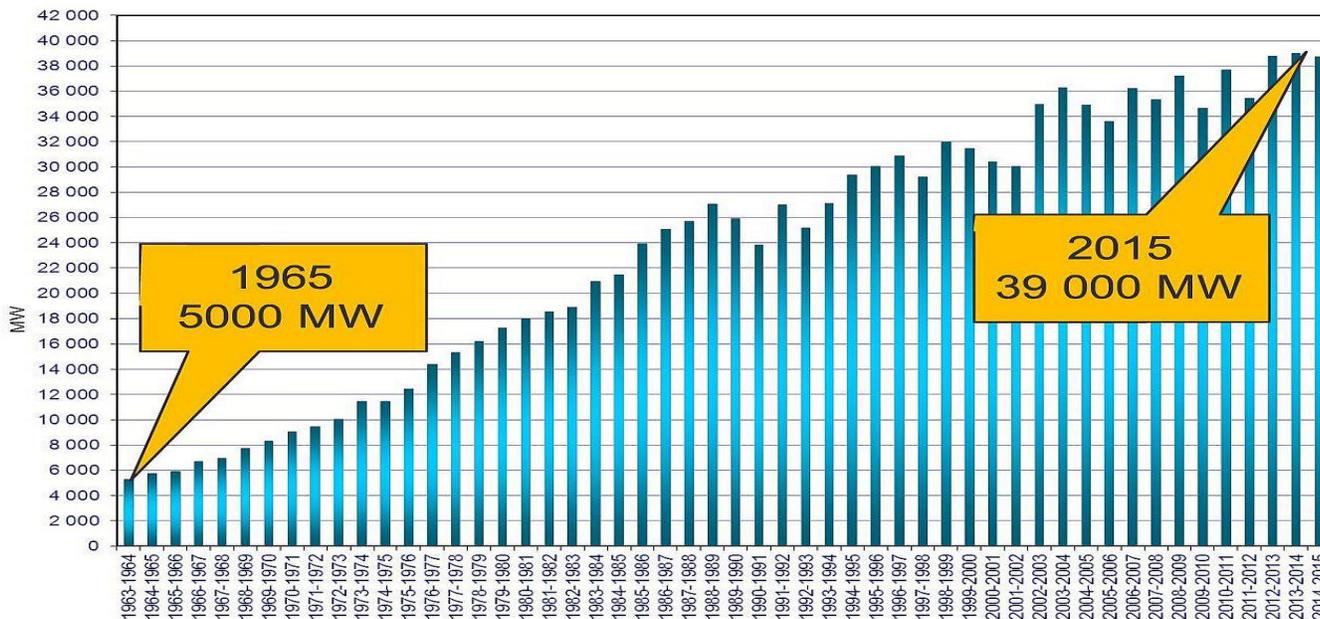
Lors de sa construction, le poste St-Jean était au milieu de champs agricoles. Et au fil des ans, ce territoire s'est développé pour devenir une zone urbaine avec un secteur industriel important situé juste à proximité. Le poste doit donc répondre à des besoins d'alimentation en électricité qui ont considérablement augmenté depuis sa mise en service.

L'évolution de la consommation d'électricité à l'échelle du Québec permet de mieux saisir l'importance d'augmenter les capacités de transport d'électricité² :

¹ Voir « Poste Saint-Jean à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV » Étude d'impact sur l'environnement – vol. 1, Sommaire pp iii-iv : http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/poste-ligne_saint-jean/documents/PR3.1.pdf

² Le tableau ci-dessous a été présenté lors du colloque annuel 2016 de l'AIEQ, tableau 4 : http://aieq.net/wp-content/uploads/2011/09/Jean-pierre-Giroux-2016-03-17_AIEQ_JPG-JS-MCD_Final.pdf?3c98dd

Croissance de la demande



Source : Hydro- Québec

Le réaménagement du poste St-Jean fait également partie du vaste plan de remise à niveau du réseau de transport d'électricité de toute l'île de Montréal. Ce dernier permettra non seulement de renouveler les actifs vieillissants du réseau de transport d'électricité de Montréal mais aussi d'assurer la qualité du service de fourniture d'électricité pour les prochaines décennies.

Dans le cadre du réaménagement du poste St-Jean, HQT a proposé 3 solutions qui permettent d'assurer la fiabilité de l'alimentation des charges du réseau de transport dans le respect des critères de conception du réseau et des normes en vigueur. La solution 1 étant la construction d'un nouveau poste à 315 kV sur le site actuel. L'alimentation du nouveau poste proviendra du poste de Duvernay via le prolongement de la ligne de transport qui alimente le poste des Sources. Cette solution implique la construction d'une nouvelle ligne à 315 kV de 3 kilomètres. La solution 2 consiste à construire un nouveau poste à 120-25 kV. Pour HQT, cette solution est la plus coûteuse et la plus contraignante, notamment en ce qui a trait au respect de la date de mise en service :

« Cette solution présente des enjeux importants en matière d'implantation, compte tenu du peu d'espace disponible. La nécessité de confiner la nouvelle section à 25 kV dans deux bâtiments de manœuvre distincts ainsi que de remettre à neuf et agrandir la section à 120 kV actuelle ne permet pas une mise en service avant 2021³. ».

Et la solution 3 qui consiste à construire le nouveau poste à 315 kV sur un nouveau site. Cette solution, qui implique d'abord de trouver un autre site dans la région de Dollard-Des-Ormeaux, entraînerait des travaux de construction nettement plus considérables que le réaménagement du poste sur le site actuel.

Considérant ses avantages techniques, sa réalisation dans des délais raisonnables, ses coûts moins élevés que ceux qu'entraînerait les autres solutions proposées et les impacts négatifs moindres sur la population, **l'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ) appuie la solution choisie par Hydro-Québec TransÉnergie de construire un nouveau poste à 315-25 kV sur le site actuel du poste St-Jean et d'ajouter une ligne à 315 kV reliant ce dernier au poste des Sources.** Celle-ci longerait la ligne de 120 kV existante dans la servitude reliant les deux postes sur une longueur d'environ 3 km.

1.1 Les réseaux de transport et de distribution d'électricité du grand Montréal en grande transformation

Le réaménagement du poste St-Jean fait partie du vaste Plan d'évolution du réseau pour l'île de Montréal. En effet, sur une période de 26 ans, tout le réseau de transport et de distribution de l'île de Montréal sera modernisé, ce qui implique entre autres le réaménagement de plusieurs postes électriques pour répondre aux nouveaux besoins de la population. En plus de moderniser les équipements, l'objectif est d'augmenter le voltage de chacun des postes, éliminant à terme le

³ Ibid, page 13 : http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/poste-ligne_saint-jean/documents/PR3.1.pdf

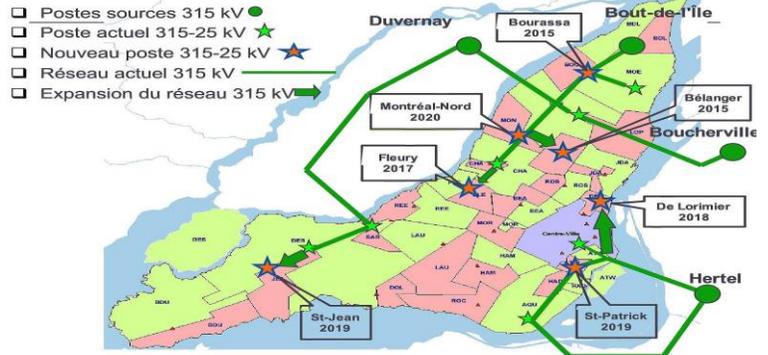
12kV en faveur du 25kV, d'assurer une meilleure intégration du réseau dans le milieu et de réduire les pertes électriques ⁴:

Plan d'évolution du réseau de l'île de Montréal

- 26 installations 120-12 kV à reconstruire à 315-25 kV

Poste	Mise en service	Coût	Avancement
Bélanger	2015	190 M\$	Terminé
Bourassa	2015	130 M\$	Terminé
Fleury	2017	150 M\$	En construction
De Lorimier	2017	200 M\$	En construction
Saint-Patrick	2018	130 M\$	En autorisation
Saint-Jean	2019	130 M\$	En autorisation
Montréal-Nord	2020	>100 M\$	À l'étude
19 autres installations	> 2021	> 2 G\$	À l'étude

Ile de Montréal



Source : Hydro-Québec

1.2 Les choix de la tension à 315 kV et d'une ligne aérienne de transport d'électricité

C'est la forte croissance de la demande d'électricité au cours des dernières années qui amène Hydro-Québec à augmenter la tension de plusieurs postes électriques sur l'île de Montréal. C'est d'ailleurs tout le réseau de la ville qui est re-planifié :

« Le nouveau poste St-Jean à 315-25 kV et une ligne d'alimentation, ayant fait l'objet d'une planification intégrée avec le Distributeur, permet de remédier à la vétusté du poste Saint-Jean à 120-12 kV, tout en s'assurant de poursuivre l'orientation du Plan, amorcé par les travaux aux postes Bélanger, Bout-de-l'Île, Henri-Bourassa, Fleury, De Lorimier et Saint-Patrick. Ce Plan vise le développement de l'architecture à 315 kV afin d'assurer la pérennité du réseau du Transporteur tout en répondant aux besoins de croissance de l'île de Montréal⁵. »

⁴ Ces deux tableaux font partie d'un Document Power présenté par Hydro-Québec dans le cadre du colloque annuel 2016 de l'AIEQ, tableaux 11 et 12 : http://aieq.net/wp-content/uploads/2011/09/Jean-pierre-Giroux-2016-03-17_AIEQ_JPG-JS-MCD_Final.pdf?3c98dd

⁵ Voir Régie de l'énergie, Demande R-3946-2015, HDTD-2, document 1, « Construction du nouveau poste Saint-Jean à 315-25 kV et de sa ligne d'alimentation, p. 9

Et le rehaussement de la tension à 315-25 kV pour le poste St-Jean est indéniablement la meilleure option pour le transporteur :

« ... la majorité des postes satellites de l'île de Montréal qui seront en dépassement de capacité à court ou moyen termes alimentent leur clientèle à une tension de 25 kV, ce qui sera le cas du poste des Sources à 315-25 kV d'ici une quinzaine d'années environ. Le Transporteur rappelle que le poste Saint-Jean, qui alimente une clientèle à une tension de 12 kV est entouré à la fois par des installations qui alimentent leurs clients à une tension de 12 kV et par d'autres à une tension de 25 kV. Cette situation rend difficile la relève des charges des postes satellites du réseau de transport par le réseau de distribution... Dans ce contexte, le Transporteur est d'avis que le remplacement du poste Saint-Jean à 120-12 kV par un nouveau poste à 315-25 kV, ayant une grande capacité d'expansion, est requis afin d'assurer la croissance future de l'ouest de l'île de Montréal⁶. »

À cet effet, l'AIEQ tient à souligner l'importance de la fiabilité et de la performance élevées des réseaux de transport et de distribution d'électricité **afin justement d'assurer cette croissance dans l'ouest de l'île et de favoriser les investissements actuels et à venir des entreprises et des industries de la région.**

Le rehaussement de la tension du poste St-Jean à 315-25 kV signifie également la construction d'une nouvelle ligne à 315 kV de 3 kilomètres entre ce dernier et le poste des Sources. La mise en service est prévue pour 2019.

L'utilisation du corridor existant, permet à Hydro-Québec d'atténuer grandement les impacts environnementaux de cette nouvelle installation.

Certes, l'ajout de pylônes lié à la construction de cette nouvelle ligne à 315 kV crée un inconfort auprès des publics visés. D'ailleurs, certains résidents de Dollard-Des-Ormeaux ont même proposé que cette ligne soit souterraine.

⁶ Ibid, page 10

HQT a clairement identifié des différences importantes entre une ligne aérienne et une ligne souterraine. D'une part, une ligne aérienne est beaucoup plus facile à construire et, d'autre part, beaucoup plus facile à inspecter, à entretenir et à réparer. Ceci permet de réduire considérablement le temps nécessaire lors de bris et de coupures de courant ainsi que durant son entretien.

Aussi, la durée de vie d'une ligne aérienne est de 80 ans alors que celle d'une ligne souterraine est de 40 ans. Et bien sûr, le remplacement de cette dernière après 40 ans de mise en service augmente les coûts du projet.

Et les coûts sont importants puisqu'ils ont un impact sur le tarif d'électricité que devra payer l'ensemble des clients d'Hydro-Québec. Dans ce cas-ci, il y a une différence énorme dans les coûts puisqu'il en coûte 45 M\$ de plus pour une ligne souterraine. Les coûts pour la réalisation de la ligne électrique passeraient de 14M\$ à 59M\$⁷, donc quatre fois plus. Et cette somme se reflèterait dans les tarifs d'Hydro-Québec.

Pour atténuer les impacts négatifs des pylônes, Hydro-Québec s'est montré ouvert quant au type de pylônes choisi et la hauteur de ces derniers. Le nombre total de pylônes varierait en fonction de ces choix⁸.

Et au-delà des éléments techniques et économiques qui favorisent la construction d'une ligne aérienne, il y a aussi les produits et les services fournis par les entreprises de l'industrie électrique du Québec qui sont fortement adaptés aux installations électriques d'ici. En effet, Les entreprises d'ici ont les capacités de fournir tous les équipements et services nécessaires à la réalisation d'un poste électrique à 315-25 kV et d'une ligne aérienne à 315 kV. Plusieurs fabricants de conducteurs, de transformateurs, de sectionneurs, de disjoncteurs, d'appareils de connexion, de pylônes ainsi que des entrepreneurs en construction et des sociétés de génie-conseil qui sont basés au Québec vont participer aux appels d'offres de ce projet.

⁷ Voir « Ligne souterraine à 315 kV entre les postes Saint-Jean et des Sources », BAPE, Projet St-Jean, Documentation déposée par le promoteur, num. DA21 : http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/poste-ligne_saint-jean/documents/DA21.pdf

⁸ Voir transcriptions de la séance tenue le 20 avril 2016 en soirée à Dorval, pp 113 à 115 http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/poste-ligne_saint-jean/documents/DT1.pdf

2. Une solution qui tient compte des inquiétudes de la population

L'acceptabilité sociale représente une grande partie de l'analyse environnementale. Elle est absolument essentielle à la réalisation d'un projet d'infrastructure électrique. Afin d'obtenir l'appui de la population, le promoteur doit rencontrer les clientèles visées et leur présenter le projet, et ce, bien avant que ne débute la construction. Il doit les écouter et bien saisir leurs appréhensions et leurs demandes pour ensuite modifier la proposition initiale s'il y a lieu. Le promoteur doit également s'engager à maintenir une présence active sur les lieux après la réalisation de l'installation.

Dans le cadre de ce projet, tout le processus mis en place par Hydro-Québec s'est étendu sur près de 1 an et demi⁹ :

⁹ Voir « Poste Saint-Jean à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV » Étude d'impact sur l'environnement – vol. 1, pages 6-2 et 6-3 : http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/poste-ligne_saint-jean/documents/PR3.1.pdf

Tableau 6-1 : Calendrier des activités de communication

Date	Activité	Publics
Information générale		
8 juillet 2014	Rencontre	<ul style="list-style-type: none"> Maire et conseillers municipaux de Dollard-Des Ormeaux Gestionnaires
4 août 2014	Correspondance accompagnée d'un bulletin	<ul style="list-style-type: none"> Conférence Administrative Régionale de Montréal Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles Ministère des Transports Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (direction régionale de l'analyse et de l'expertise) Agence de Santé et des Services sociaux de Montréal Conférence régionale des élus de Montréal Secrétariat de liaison de l'Agglomération de Montréal M. Carlos J. Leitao, député provincial de la circonscription de Robert-Baldwin et ministre des Finances, Ville de Montréal (ville centre) Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) Conseil régional de l'environnement (CRE) Direction générale de la Ville de Dollard-Des Ormeaux
Information-consultation		
11 novembre 2014	Rencontre	<ul style="list-style-type: none"> Maire de Dollard-Des Ormeaux Conseillers municipaux Directeur général Directrice de l'urbanisme
3 décembre 2014	Portes ouvertes	Propriétaires et résidents à proximité du poste et de l'emprise de ligne (quelque 1 000 invitations, environ 40 participants)
8 janvier 2015	Rencontre	Directeur exécutif de la Chambre de commerce de l'ouest de l'île
27 janvier 2015	Rencontre	Maire et directeur général de Dollard-Des Ormeaux
5 février 2015	Échange téléphonique	Maire de Dollard-Des Ormeaux
9 mars	Rencontre	Maire et directeur général de Dollard-Des Ormeaux

Tableau 6-1 : Calendrier des activités de communication (suite)

Date	Activité	Publics
Information sur la solution retenue		
30 avril 2015	Lettre	Maire de Dollard-Des Ormeaux C.c. M. Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et M. Carlos J. Leitao, député de la circonscription de Robert-Baldwin
30 avril 2015	Rencontre	Groupe de citoyens <i>Build it underground DDO</i>
1 ^{er} mai 2015	Correspondance	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques Bureau du député provincial de la circonscription de Robert-Baldwin, M. Carlos J. Leitao
1 ^{er} mai 2015	Correspondance	Chambre de commerce de l'ouest de Montréal
13 mai 2015	Correspondance	Réponses d'Hydro-Québec aux questions complémentaires à un représentant du groupe de citoyens <i>Build it underground DDO</i>
14 mai	Site internet du projet d'Hydro-Québec	Mise en ligne de la solution retenue
Semaine du 25 mai	Journaux distribués dans l'ouest de l'île	Publireportage d'Hydro-Québec sur la solution retenue
26 mai 2015	Correspondance	Lettres aux intervenants suivants : <ul style="list-style-type: none"> Conférence Administrative Régionale de Montréal Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles Ministère des Transports Ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (direction régionale de l'analyse et de l'expertise) Agence de la santé et des services sociaux de Montréal Conférence régionale des élus de Montréal Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal M. Carlos J. Leitao, député provincial de la circonscription de Robert-Baldwin et ministre des finances Ville de Montréal (ville centre) Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) Conseil régional de l'environnement (CRE)
27 et 29 mai 2015	Correspondance	Réponses d'Hydro-Québec aux questions complémentaires à une représentante du groupe de citoyens <i>Build it underground DDO</i>

Source : Hydro-Québec : Étude d'impact sur l'environnement du poste Saint-Jean à 315-25 kV et de la ligne d'alimentation à 315 kV

Ces rencontres ont donc permis aux professionnels d'Hydro-Québec de discuter avec les publics visés par le projet dont les résidents, les différentes organisations et groupes d'intérêts, le personnel politique et les élus municipaux. HQT les a écoutés pour bien saisir leurs appréhensions et leurs demandes et la solution proposée par HQT comporte plusieurs mesures d'atténuation.

L'expertise environnementale est très développée au Québec et elle jouit d'une forte réputation à l'international, particulièrement en ce qui a trait aux énergies renouvelables. C'est en appliquant une démarche rigoureuse d'analyse des impacts sur l'environnement, ainsi que toutes les étapes menant à l'acceptabilité sociale du projet dans à la réalisation de projets électriques que

l'industrie électrique du Québec a acquis dans le monde entier ses lettres de noblesse en matière de conception et de réalisation de centrales, de lignes de transport et de postes électriques. Plusieurs professionnels de l'industrie électrique du Québec font partie de comités internationaux qui élaborent les normes et standards les plus rigoureux en matière d'impact environnemental et d'acceptabilité sociale.

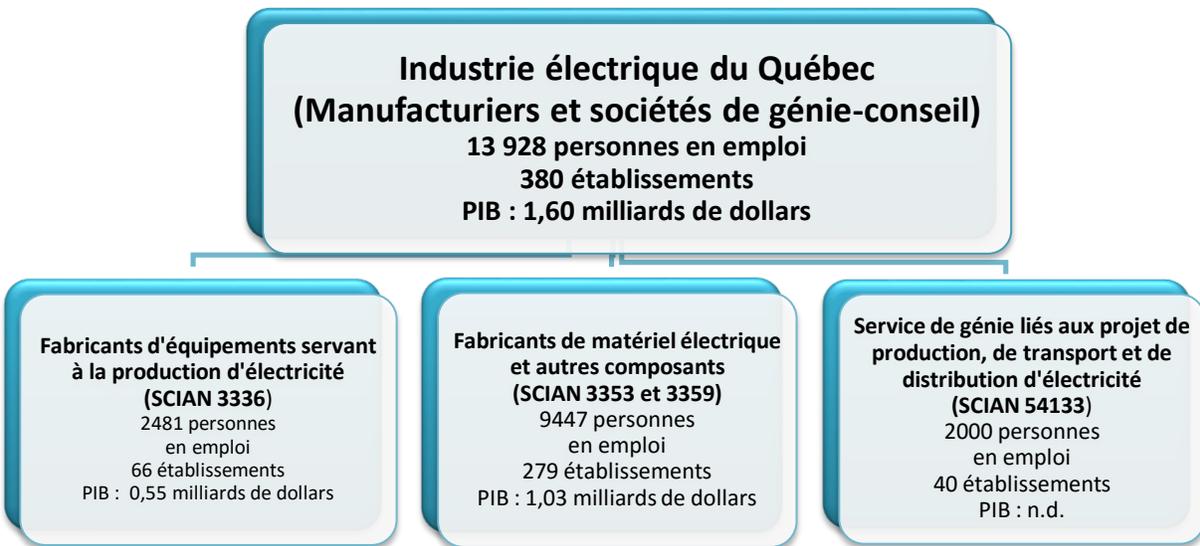
3. L'industrie électrique du Québec et l'importance des retombées économiques

Les coûts liés à la construction du nouveau poste St-jean à 315-25 kV et à la construction de la ligne à 315 kV sont estimés à 90 millions de dollars. Et une grande partie de ces coûts concernent les approvisionnements, la construction et les services d'ingénierie¹⁰.

Or, comme mentionné précédemment, de nombreuses entreprises de l'industrie électrique du Québec sont en mesure de participer aux appels d'offres reliés à ces activités. Plusieurs entreprises d'ici fabriquent des produits et réalisent la grande majorité des services nécessaires à la réalisation d'un poste électrique et d'une ligne de transport électrique aérienne (études d'avant-projet, conception des plans, déboisement, construction, transformateurs, sectionneurs, disjoncteurs, pylônes, conducteurs, etc.). Or, des retombées économiques importante seront générées grâce à la réalisation ce projet de réaménagement. Uniquement pour les secteurs manufacturiers et du génie-conseil, l'industrie électrique du Québec employait près de 14 000 personnes et comprenait 380 établissements :

¹⁰ Voir Régie de l'énergie, Demande R-3946-2015 , HDTD-2, document 1, « Construction du nouveau poste Saint-Jean à 315-25 kV et de sa ligne d'alimentation, p. 16.

*Portrait statistique de l'industrie électrique au Québec pour l'année 2012
(Manufacturiers et sociétés de génie-conseil)¹¹*



Et l'industrie électrique du Québec n'est pas constituée uniquement de manufacturiers et de sociétés de génie-conseil. En effet, elle peut compter sur un écosystème complet qui lui permet d'être présente et active dans tous les sous-secteurs de l'industrie. Et plusieurs entreprises ont une position avantageuse dans certains domaines.

Cet écosystème est composé des groupes suivants :

Producteur d'électricité. La principale entreprise de ce groupe est Hydro-Québec production, mais d'autres producteurs publics et privés en font partie.

Transporteur d'électricité. La principale entreprise de ce groupe est Hydro-Québec TransÉnergie.

Distributeur d'électricité. La principale entreprise de ce groupe est Hydro-Québec Distribution, mais d'autres distributeurs d'électricité publics et privés en font partie.

¹¹ Données recueillies auprès de Statistique Canada et de l'Association de l'industrie électrique du Québec.

Fournisseurs de produits: Les fournisseurs de produits sont d'abord composés des équipementiers. En raison des importants investissements initiaux nécessaires à la réalisation des infrastructures électriques, ce groupe est fortement dominé par les grands manufacturiers internationaux qui ont souvent des usines au Québec. Ils réalisent les plus gros équipements nécessaires à la réalisation d'une centrale hydroélectrique et d'un poste électrique (turbine, alternateur, transformateurs de puissance, sectionneurs, disjoncteurs, etc.).

On compte également dans ce groupe des manufacturiers qui forment un ensemble très varié, regroupant des entreprises de taille généralement moyenne. Cet ensemble de PME est généralement innovateur et capable d'une grande flexibilité.

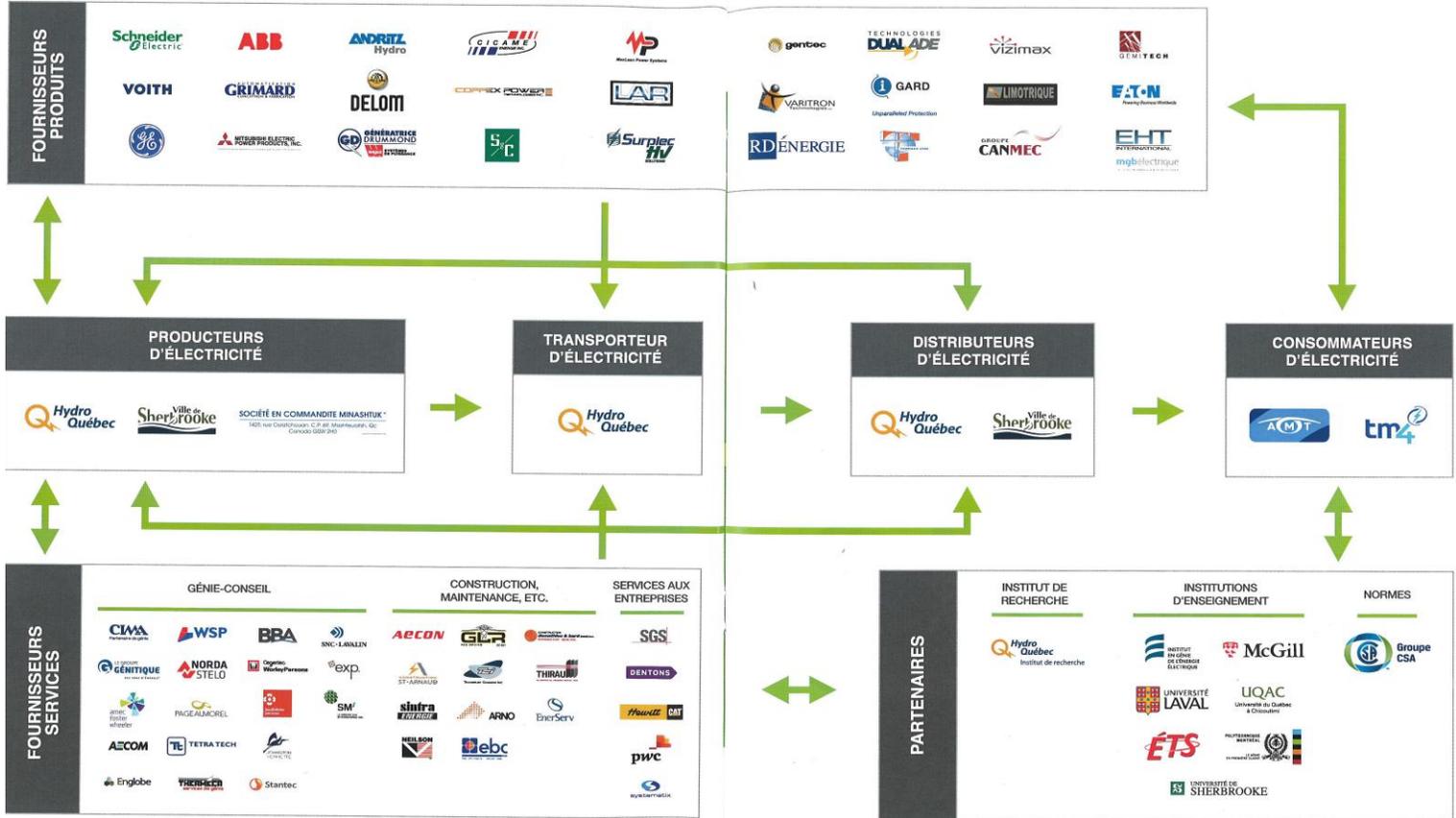
Fournisseurs de services. Les principales entreprises de ce groupe sont les firmes de génie-conseil et les entrepreneurs en construction. Elles sont tout aussi actives en amont qu'en aval d'un projet d'infrastructure électrique.

Firmes reliées à la « consommation » de l'électricité. Les principales entreprises de ce groupe offrent des produits et services reliés à l'électrification des transports, à la domotique, à l'efficacité énergétique et aux réseaux intelligents.

Finalement, le groupe « partenaire » est constitué d'organismes, de centres de recherche et d'universités qui travaillent en partenariat avec l'industrie pour les phases de recherche et développement ou agissent comme coordonnateur de l'ensemble.

Cet écosystème de l'industrie électrique a pris sa forme il y a quelques décennies déjà. Il a maintenu ses principaux groupes jusqu'à aujourd'hui. Il y a au Québec un solide bassin de compétences qui est à l'origine de la réputation internationale de ce secteur économique. Et les membres de l'Association de l'industrie électrique du Québec illustre clairement cet écosystème québécois et cette formidable concentration des capacités :

INDUSTRIE ÉLECTRIQUE DU QUÉBEC CARTOGRAPHIE DE LA CHAÎNE DE VALEUR



Source : Association de l'industrie électrique du Québec

4. Conclusion

Considérant ses avantages techniques, sa réalisation dans des délais raisonnables, ses coûts moins élevés que ceux qu'entraînerait les autres solutions proposées et les impacts négatifs moindres sur la population, **l'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ) appuie la solution choisie par Hydro-Québec TransÉnergie de construire un nouveau poste à 315-25 kV sur le site actuel du poste St-Jean et d'ajouter une ligne à 315 kV reliant ce dernier au poste des Sources.** Celle-ci longerait la ligne de 120 kV existante dans la servitude reliant les deux postes sur une longueur d'environ 3 km.

En tenant compte de la qualité technique du projet de ligne aérienne proposé ainsi que les nombreux ajustements faits, l'AIEQ considère que la solution choisie est optimale et qu'elle favorise son acceptabilité par les résidents de Dollard-Des-Ormeaux.